

6 août 2014

James Rajotte, président
Comité permanent des finances
Direction des comités et services législatifs
Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Par courriel : finapbc-cpb@parl.gc.ca

Objet : Présentation de l'Association canadienne des télécommunications sans fil au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014

1. L'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) fait autorité en ce qui concerne le sans-fil au Canada, son évolution, ses tendances et tout ce qui s'y rapporte. Elle représente les entreprises de cellulaire ainsi que des entreprises de développement et de production de produits et services pour l'industrie, notamment des fabricants de combinés et d'équipement, des créateurs d'applications et de contenu, et des fournisseurs de services interentreprises. L'ACTS est heureuse de présenter ses commentaires relativement à la consultation susmentionnée.
2. L'ACTS regroupe un ensemble diversifié d'entreprises concurrentes, qui partagent toutes le même objectif : que plus d'entreprises et de consommateurs canadiens utilisant le réseau sans fil puissent accomplir plus de choses. Au tout premier chef, nous préconisons la croissance et l'expansion de l'infrastructure numérique du Canada, et nous favorisons toutes les mesures qui contribueront à offrir les réseaux sans fil les plus rapides et les plus robustes au plus grand nombre d'entreprises et de consommateurs canadiens possible, ce qui comprend l'accès à un spectre plus large et des règles uniformes pour mettre en place l'infrastructure réseau.
3. La nécessité d'accroître et d'améliorer constamment les réseaux sans fil résulte de la demande sans précédent des Canadiens pour des services de données mobiles. Au cours des quatre dernières années, le pourcentage d'abonnés canadiens des services mobiles utilisant des téléphones intelligents gourmands en données a plus que doublé, passant de 36 % en 2011 à 73 % en 2014¹. Près de 3,5 millions de Canadiens de plus se sont également connectés aux réseaux sans fil pendant cette période, et l'appareil connecté moyen utilise près d'un gigaoctet de données par mois².
4. L'effet cumulatif de l'augmentation d'utilisateurs canadiens de téléphones intelligents qui accomplissent davantage de tâches avec leurs appareils se traduit par une croissance marquée de l'utilisation globale de données. Au cours des cinq prochaines années, le trafic de données devrait connaître une augmentation de 900 %³. Après avoir investi pendant des années des sommes records afin de répondre à la demande créée par les nouveaux téléphones intelligents, les applications et le contenu vidéo, l'industrie canadienne

¹ J.D. Power & Associés, *Canadian Wireless Total Ownership Experience Study*.

² Cisco, *VNI Mobile Forecast Highlights 2013 – 2018*.

³ Cisco.

du sans fil doit maintenant préparer ses réseaux à gérer, au cours des cinq prochaines années, des volumes de trafic neuf fois supérieurs. C'est d'ailleurs pourquoi il n'est pas exagéré de qualifier de sans précédent la croissance des services mobiles; aucun autre secteur de l'économie ne doit répondre à de tels niveaux de demande.

5. La technologie sans fil modifie constamment non seulement la manière dont nous communiquons, mais également notre façon de travailler, de nous informer, d'acheter, de vendre, de naviguer, de collaborer et de nous divertir. Plus de 20 % des ménages canadiens utilisent exclusivement le service de téléphonie cellulaire – pourcentage qui frôle les 60 % pour les ménages où tous les membres ont moins de 35 ans⁴. Environ 70 % des appels d'urgence au 9-1-1 sont faits à partir d'appareils sans fil⁵. Près de 20 % des Canadiens regardent la télévision sur leurs téléphones intelligents⁶ et plus de la moitié des Canadiens ont utilisé un appareil mobile pour effectuer une transaction financière en ligne⁷.
6. Cette demande multidimensionnelle pour des services de données mobiles reflète directement l'importance de la technologie sans fil dans tous les aspects de l'économie canadienne. En 2012, l'industrie des services sans fil a généré des retombées économiques globales de 39,3 milliards de dollars du produit intérieur brut (PIB) canadien, dont 21 milliards de dollars en contribution directe au PIB⁸.
7. L'accès généralisé aux services sans fil évolués profite de plus en plus aux entreprises canadiennes et a donné naissance aux nouveaux sous-secteurs économiques. Par exemple, on estime que le créneau canadien des applications génère actuellement 1,7 milliard de dollars en revenus annuels, et qu'il devrait dépasser 5 milliards de dollars en revenus annuels d'ici 2019⁹. On estime également que quatre emplois dans l'économie des applications entraînent la création d'un emploi supplémentaire dans l'économie canadienne globale.
8. Il n'est pas étonnant de constater que les priorités budgétaires se rapportent précisément à l'industrie des services sans fil, plus particulièrement les thèmes des consultations liés à la compétitivité par l'innovation et la commercialisation, de même qu'à l'optimisation des emplois de qualité pour les Canadiens. Comme il en sera question un peu plus loin, les investissements que doit régulièrement faire l'industrie afin de répondre à la demande de trafic sur les réseaux ont également stimulé la recherche, l'innovation, la compétitivité et la création d'emploi.
9. La priorité numéro un de l'industrie est de continuer à développer et à améliorer ses réseaux sans fil afin de faire face à la croissance exponentielle de la demande des abonnés. Pour ce faire, l'industrie doit avoir accès à davantage de fréquences et à plus de sites d'antennes, et doit bénéficier de l'élimination des obstacles stratégiques et réglementaires aux investissements dans les réseaux.
10. Plus particulièrement, les fournisseurs canadiens de services sans fil continuent de payer des droits de licence de spectre qui sont parmi les plus élevés au monde. À titre comparatif, ceux-ci sont 40 fois supérieurs à ceux que paient les fournisseurs de services sans fil aux États-Unis. L'élimination de ces obstacles permettrait de libérer davantage de capitaux d'investissement pour ainsi assurer l'innovation et le développement des réseaux nécessaires à l'industrie pour continuer à contribuer à l'économie canadienne dans toute la mesure du possible.

⁴ Statistique Canada, Enquête sur le service téléphonique résidentiel, 2013.

⁵ Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), *Rapport sur les questions ayant trait aux services d'urgence 9-1-1*.

⁶ CRTC, *Rapport de surveillance des communications 2013*.

⁷ PayPal Canada, *The People Economy*, juillet 2014.

⁸ Nordicity, *The Benefit of the Wireless Telecommunications Industry to the Canadian Economy in 2012*.

⁹ Conseil des technologies de l'information et des communications, *The Application of Everything, 2014*.

L'industrie des services sans fil concurrentielle est chef de file en matière de recherche, de développement, d'innovation et de commercialisation.

11. Le Canada peut se vanter de posséder le deuxième plus grand nombre de fournisseurs de services sans fil dotés d'installations parmi les pays développés¹⁰, et tous les fournisseurs se livrent bataille pour attirer des abonnés avides de données. Le Canada est également le chef de file mondial au chapitre de la technologie LTE – la technologie réseau la plus rapide au monde offerte sur le marché. Ensemble, le Canada et les États-Unis offrent pas moins de 45 % de toutes les connexions LTE mondiales¹¹. Le Canada se positionne également au sixième rang mondial quant à sa vitesse de connexion aux réseaux mobiles¹². Selon une récente étude, le temps de réponse des applications mobiles au Canada est le plus rapide au monde, 20 % plus rapide qu'aux États-Unis¹³.
12. Assurer aux abonnés canadiens un accès aux réseaux les plus performants au monde se fait toutefois à un coût plus élevé que partout ailleurs. En 2012, l'industrie canadienne des services sans fil s'est classée troisième parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au chapitre de l'investissement de capitaux par abonné, représentant un investissement de 98 \$ par abonné. Ce total représente près du double de l'investissement moyen par abonné de tous les pays de l'OCDE combinés, qui s'élève à 53 \$¹⁴. L'investissement de capitaux total au Canada en 2012 s'est élevé à 2,56 milliards de dollars, marquant ainsi la quatrième année consécutive au cours de laquelle l'industrie des services sans fil a investi plus de 2 milliards de dollars dans les dépenses en capital¹⁵.
13. Depuis 1987, le total des investissements en capitaux de l'industrie comptabilise près de 50 milliards de dollars. Ces investissements ont contribué à accroître la vitesse et la capacité des réseaux, permettant ainsi à plus de Canadiens d'utiliser davantage d'appareils pour effectuer des tâches toujours plus diversifiées. Compte tenu de la nécessité constante d'améliorer les réseaux, il devient de plus en plus important que les politiques et les règlements du gouvernement fédéral ne constituent pas des obstacles à l'investissement.

L'industrie des services sans fil crée des emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

14. En 2012, l'industrie des services sans fil représentait plus de 270 000 emplois équivalents temps plein au Canada, dont plus de 56 000 emplois équivalents temps plein directs, plus de 105 000 emplois équivalents temps plein de soutien et plus de 111 000 emplois équivalents temps plein indirects. Les retombées de l'industrie des services sans fil se traduisent par la création de près de 28 000 emplois supplémentaires, ce qui signifie que l'industrie crée ou appuie au total plus de 300 000 emplois équivalents temps plein¹⁶. Le salaire moyen d'un emploi dans le secteur des services sans fil est habituellement de 30 % supérieur à la moyenne nationale.
15. Comme nous l'avons déjà mentionné, la présence d'une industrie florissante des services sans fil a donné naissance à de nouveaux secteurs économiques au Canada. Par exemple, on estime que, jusqu'à maintenant, 64 100 emplois ont été créés dans le créneau canadien des applications, et que 110 000 Canadiens

¹⁰ Association canadienne des compagnies de télécommunications indépendantes : commentaires à l'intention de la Federal Communications Commission, *In the Matter of Wireless Telecommunications Bureau Seeks Comment on the State of Mobile Wireless Competition*, 2013.

¹¹ *4G Americas Reports 300 LTE Networks Worldwide*, juin 2014.

¹² *Akamai's State of the Internet*, T1 2014.

¹³ Crittercism, *Mobile Experience Benchmarking*.

¹⁴ Bank of America Merrill Lynch Global Wireless Matrix.

¹⁵ Nordicity.

¹⁶ Nordicity.

occuperont un emploi dans ce secteur de l'économie canadienne d'ici 2019¹⁷. En outre, des services sans fil à large bande généralisés permettent de réaliser d'importants gains de productivité et d'innovation dans presque tous les aspects de l'économie canadienne, créant ainsi davantage d'emplois de qualité pour les Canadiens.

Les obstacles réglementaires aux investissements dans les réseaux doivent être éliminés.

16. Au Canada, les fournisseurs de services sans fil paient des droits de licence de spectre qui sont parmi les plus élevés au monde. Au cours de l'année de licence 2012-2013, les fournisseurs de services sans fil ont déboursé 178,8 millions de dollars en droits de licence de spectre, lesquels ne comprennent pas les paiements pour les fréquences mises aux enchères selon les conditions de licence originales. À titre comparatif, en 2013, les fournisseurs de services sans fil aux États-Unis ont déboursé 54,6 millions de dollars en droits de licence de spectre. Les droits de licence de spectre déboursés aux États-Unis reviennent à 0,16 \$ par abonné, montant qui est 40 fois moins élevé que les droits de 6,48 \$ par abonné que déboursent les fournisseurs de services sans fil canadiens.
17. Si l'on inclut la valeur des licences de spectre mises aux enchères – une licence de spectre relative aux services sans fil évolués (SSFE) mises aux enchères en 2008 pour 4,3 milliards de dollars sur un terme de 10 ans, et une licence de spectre de 700 MHz mise aux enchères en 2014 pour 5,3 milliards de dollars sur un terme de 20 ans – calculée sur le terme des licences, le gouvernement reçoit l'équivalent de 867,7 millions de dollars par année versés par l'industrie des services sans fil pour avoir le droit d'utiliser le spectre des services sans fil.
18. À titre de comparaison, dans son budget de 2014, le gouvernement s'est engagé à verser 305 millions de dollars sur cinq ans pour développer et améliorer le service à large bande dans les régions rurales. Au cours de ces cinq années, le gouvernement percevra près de 900 millions de dollars en droits de licence de spectre directs, et retirera l'équivalent de 3,4 milliards de dollars en recettes découlant de la mise aux enchères des licences de spectre.
19. Bien que les valeurs des licences de spectre mises aux enchères soient établies dans le cadre d'un processus d'appel d'offres concurrentiel, les droits annuels des licences sont établis par le gouvernement, et peuvent par conséquent être réduits par ce dernier. L'ACTS soutient respectueusement que le rapport prébudgétaire du budget fédéral de 2015 doit comprendre une recommandation voulant que le gouvernement établisse un échéancier afin d'aligner les droits administratifs de licence de spectre que paient actuellement les fournisseurs canadiens de services sans fil avec ceux que paient les fournisseurs de services sans fil dans les autres pays du G7.
20. Par exemple, si l'on se fondait sur le modèle des droits de licence américain, les fournisseurs canadiens de services sans fil paieraient approximativement 4,5 millions de dollars par année, et non les 178 millions de dollars qu'ils déboursent actuellement. Un tel régime libérerait 174 millions de dollars supplémentaires par année – plus d'un milliard de dollars tous les six ans – qui pourraient être investis dans le développement et l'amélioration des réseaux.

Les investissements dans les réseaux doivent être stimulés au moyen de modifications au Règlement de l'impôt sur

¹⁷ Conseil des technologies de l'information et des communications.

le revenu.

21. Les fournisseurs de services sans fil œuvrent actuellement au développement et à l'amélioration de leurs réseaux, notamment grâce aux licences de spectre récemment acquises, et se préparent aux autres mises aux enchères de licences de spectre qui auront lieu l'année prochaine. Mettre en service ce spectre nouvellement acquis nécessitera une vague d'investissement accru de capitaux afin de construire et d'élargir les réseaux sans fil à large bande et d'acheter du nouveau matériel et de nouveaux logiciels pour alimenter ces réseaux.
22. En vertu du Règlement de l'impôt sur le revenu, il existe plusieurs classes de biens amortissables liés à l'équipement des réseaux de télécommunications, y compris les réseaux à large bande, chacun ayant un différent taux de déduction pour amortissement (DPA) :
 - Catégorie 8 : équipement de radiocommunication (taux de DPA à 20 %)
 - Catégorie 42 : fibre optique (taux de DPA à 12 %)
 - Catégorie 46 : matériel d'infrastructure pour réseaux de données et de logiciels d'exploitation pour ce matériel (taux de DPA à 30 %)
23. Pour coïncider avec ces cycles d'investissement au cours des prochaines années, l'ACTS recommande l'ajout d'une déduction pour amortissement accéléré (DAA) temporaire (24 à 36 mois) dans le budget de 2015 pour ces catégories de biens, ce qui permettra de faire passer les taux actuels pour les investissements de capitaux à 50 % dans la plupart des secteurs et à 100 % dans les zones mal desservies – telles qu'elles ont été désignées par Industrie Canada dans l'initiative d'accès à la large bande *Un Canada branché*.

Conclusion

24. L'industrie canadienne des services sans fil contribue considérablement à l'innovation nationale et à la création d'emplois, et continuera de le faire alors que les fournisseurs de services sans fil effectuent des investissements parmi les plus élevés au monde afin de répondre à la demande des abonnés canadiens. L'industrie des services sans fil génère plus de 300 000 emplois; les investissements sans précédent de l'industrie frôlent maintenant les 50 milliards de dollars; et l'industrie rapporte chaque année plus de 850 millions de dollars en recettes pour le gouvernement, simplement en droits d'utilisation du spectre.
25. Le gouvernement peut faciliter les contributions économiques de l'industrie en éliminant les obstacles réglementaires et stratégiques. Plus particulièrement, l'ACTS soutient respectueusement que le rapport prébudgétaire du budget fédéral de 2015 doit comprendre une recommandation voulant que le gouvernement établisse un échancier afin d'aligner les droits administratifs de licence de spectre disproportionnellement élevés que paient les fournisseurs canadiens de services sans fil avec ceux que paient les fournisseurs de services sans fils dans les autres pays du G7. Le budget devrait également comprendre une modification temporaire (parallèlement à l'initiative d'accès à large bande *Un Canada branché* d'Industrie Canada) des taux de DAA pour les catégories de biens amortissables liées au matériel de télécommunications.
26. Les membres de l'ACTS sont heureux d'avoir eu l'occasion de faire part de leurs points de vue dans le cadre de ce processus important.

Fin du document**